



Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 29 Novembre 2022

20 présents sur 24 Administrateurs
(12 CGT, 5 CFDT, 2 CFE-CGC, 1 FO)

La Délégation CGT fait une déclaration de soutien aux salariés de GRDF qui sont en lutte pour obtenir, comme les principales Entreprises de la Branche des IEG dans le cadre des mesures salariales, 2 NR.

La Délégation CGT soutenant et pointant aussi l'Entreprise RTE en cours de négociation et l'unanimité des Fédérations Syndicales pour obtenir aussi 2 NR.

1. Validation du PV du CA du 27 Septembre 2022

Le Conseil d'Administration valide le PV du Conseil d'Administration du 27 Septembre 2022.

Délibération N° 2022-50

(Pour à la majorité)

CGT - CFDT et CFE/CGC : Pour

FO : Abstention

2. Retour sur le Bureau du 21 Octobre 2022

Pas de remarques de la part des Administrateurs sur le Bureau de CA du 21 Octobre 2022.

3. Informations du Président

C'est avec une vive émotion que nos pensées accompagnent les Familles et les Proches de notre collègue Retraité, Claude LONGIS, Président de la Section Philatélie de la SLVie Marne emporté par la maladie et notre collègue ENEDIS de Charleville emporté avec sa fille dans un accident tragique.

Le Président informe que dorénavant, une communication générique du Territoire est diffusée sur les écrans d'affichage des Sites de travail ENEDIS. Des contacts avec les autres Entreprises de la Branche sont en cours, afin d'élargir le dispositif.

Le Président informe que les Jouets de Noël sont arrivés dans les points de Proximité et rappelle que les Arbres de Noël sont en cours de préparation.

Le Président rappelle que dans le cadre du Partenariat les ateliers création de marionnettes en partenariat avec le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville Mézières démarrent demain sur la SLVie Ardennes Sud.

Le Président informe que les fonds récoltés dans les activités de Yogathérapie à l'occasion d'Octobre Rose seront remis au Centre Ressource Ardennes.

Le Président informe qu'il a participé aux Assises de la Jeunesse à Montreuil avec comme thématique : « les colos de demain ».

Le Conseil d'Administration prend acte du PV de l'Assemblée Générale de la CMCAS.

Le Conseil d'Administration décide d'engager la CMCAS dans la participation du Festival d'Energie 2023 à Soulac sur Mer et mandate Monsieur Jérôme PIWOWAR, pour travailler au projet de notre CMCAS.

Délibération N° 2022-51

(Pour à la majorité)

CGT et FO : Pour

CFDT et CFE/CGC : Contre

Le Conseil d'Administration décide d'organiser des Elections de SLVies durant le 1^{er} semestre de l'année 2023.

Délibération N° 2022-52

(Pour à l'unanimité)

4. Informations du Territoire

La Délégation CGT fait une déclaration concernant la Grève, de ce jour, du Personnel de la CCAS dans le cadre des négociations Fédérations Syndicales/Employeurs de la Branche, en cours sur la Restauration Méridienne.

Le Directeur Opérationnel informe que l'arrêt de travail de Sonia Olivera (TCP) est prolongé jusqu'au 16 Décembre, à ce titre, Christian Houdry poursuit son contrat jusqu'au 23 Décembre.

Le Directeur Opérationnel rappelle que Christelle FAROY est retenue en immersion sur le poste de TCP à Reims à la mi-Février 2023 pour une éventuelle nomination sur le poste au 1^{er} Avril 2023.

Le Directeur Opérationnel informe qu'à la suite de l'immersion positive d'un agent du CNPE de Nogent sur Seine sur le poste d'Assistant Séjours Activités : nous partons vers une Mise à Disposition de l'agent sur le poste qui sera basé à Reims.

Le Directeur Opérationnel rappelle que Christelle Dormont poursuit son mi-temps thérapeutique jusqu'au 18 Décembre, à ce titre, Amélie Rabert poursuit son contrat mi-temps jusqu'au 23 Décembre.

Le Directeur Opérationnel informe que les Responsables de Filière Conseil Promotion et Séjours Activités vont transmettre prochainement à la CMCAS l'organisation des présences au travail en lien avec les Fêtes de fin d'année.

Le Directeur Opérationnel fait un point aux Administrateurs sur le numéro unique à l'essai depuis le 1^{er} Octobre sur la CMCAS AAM. Les chiffres sont corrects pour une première utilisation, en cas de mise en place définitive, un répondeur sur l'ancien numéro, ainsi qu'une nouvelle campagne de communication seront nécessaires pour informer les Bénéficiaires.

5. Retour sur l'Assemblée Générale IFOREP

Le Vice-Président Administrateur Délégué informe que dans un contexte de sortie de crise sanitaire, l'IFOREP :

- est resté mobilisé pour gérer au mieux les conséquences du COVID en reprogrammant toutes les formations annulées,
- a maintenu des internats pour favoriser le lien social et renforcer l'accompagnement des stagiaires selon leurs situations personnelles et leurs difficultés rencontrées.
- a formé 375 stagiaires dont 358 BAFA et 17 BAFD en 2021.

6. Validation des BAFA

Le Conseil d'Administration est informé de la possibilité pour que 6 de nos jeunes Bénéficiaires, pour l'année 2023, puissent bénéficier d'une prise en charge d'une formation BAFA par la CCAS.

Les Administrateurs décident sur proposition de la Filière Séjours Activités et de l'Elu, Monsieur Arnaud MONNET, qui ont participé aux différents entretiens (19 candidatures reçues), de déclarer aptes les jeunes suivants classés par ordre de préférence et valide le financement d'un stagiaire supplémentaire par la CMCAS.

- 1- GACHET Léana
- 2- LEROY Armand
- 3- DEGRYSE Manon
- 4- MAZZOLINI Margot
- 5- BERTHY Marie
- 6- LENAIN Irada
- 7- MAYEUX Noah
- 8- DUVOSQUEL Mathys
- 9- DURY Agathe
- 10- BLACHON Albin

Délibération N° 2022-53
(Pour à l'unanimité)

7. Point Financier 2022

La Trésorière présente le dernier Suivi de Budget 2022, arrêté au 18 Novembre 2022.

Les Administrateurs valident l'achat d'une Motobineuse pour la Section Jardins de la SLVie Aube Est et décide de retenir l'offre de BERGER Motoculture pour un montant de 1 091,56 € TTC.

Délibération N° 2022-54
(Pour à l'unanimité)

Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du partenariat ASEGA Musculation/PSPG de Nogent, valide l'achat d'un appareil de musculation pour l'ASEGA Musculation de la SLV Aube Ouest et décide de retenir l'offre de TROYES SPORT FIT pour un montant de 2 999 € TTC.

Cet achat entre dans la dotation du CNPE de Nogent.

Délibération N° 2022-55
(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs décident de passer en perte définitive le solde de l'avance permanente non remboursé par Monsieur Claude LONGIS, à la suite de son décès, soit un montant de 198,43 €, perçu au titre de la Section Philatélique de la SLVie Marne.

Délibération N° 2022-56
(Pour à l'unanimité)

8. Vote du Budget 2023

- **Remboursement de frais Elus et Mandatés**

Les Administrateurs valident le maintien des remboursements des frais Kilométriques à 0,41 € et d'appliquer les tarifs des IEG (cadre) 2023 pour les autres frais de remboursements (repas, hôtel...) aux Elus et Mandatés, dans le cadre de leur fonction, et après accord du Président de la CMCAS ou de l'Administrateur Délégué.

Délibération N° 2022-57
(Pour à l'unanimité)

- **Aide à la location**

Les Administrateurs décident, après avoir pris connaissance des éléments, de reconduire le Règlement de l'Aide à la Location de véhicules utilitaires pour l'exercice 2023.

Délibération N° 2022-58
(Pour à l'unanimité)

- **Adhésion Tourisme & Loisirs**

Les Administrateurs valident l'adhésion à l'Association Tourisme et Loisirs pour un montant de 3 500 € 00.

Délibération N° 2022-59
(Pour à majorité)
CGT et CFE/CGC : Pour
CFDT : Contre
FO : Abstention

- **Adhésion IFOREP**

Les Administrateurs valident l'adhésion de la CMCAS à l'IFOREP pour la somme de 1 000 €.

Délibération N° 2022-60
(Pour à majorité)
CGT et FO : Pour
CFDT et CFE/CGC : Contre

- **Budget 2023**

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la subvention des Entreprises, soit pour notre CMCAS la somme de 460 104 €.

Les Administrateurs retiennent le budget présenté par la Délégation CGT après avoir fait un ajout de 2 000 € pour permettre dans le cadre d'activités de proximités, de financer les locations de salles obligatoires pour la SLVie Ardennes Nord.

Le budget 2023 ainsi adopté est de 547 467 €, soit une anticipation d'imputation des Réserves de la CMCAS de 87 363 €.

Délibération N° 2022-61 (Proposition Budget 2023 CFDT)

(Contre à la majorité)

CGT : Contre

CFDT et FO : Pour

CFE/CGC : Abstention

Délibération N° 2022-62 (Proposition Budget 2023 CGT)

(Pour à la majorité)

CGT et CFE/CGC : Pour

CFDT et FO : Contre

9. Point sur « Mes Activités »

Le Conseil d'Administration décide de valider les Conditions Générales de Vente 2023 de la CMCAS AAM incluant le nouveau calcul de Participation Financière.

Délibération N° 2022-63

(Pour à l'unanimité)

Le Président informe que les contrats bancaires pour le paiement en CB en ligne sont en cours d'instruction avec le Crédit Coopératif.

10. Commission ASS : Validation des Aides

Validation des PV au prochain Conseil d'Administration.

11. Validation du Calendrier des Instances 2023

Le Conseil d'Administration valide le calendrier des Instances suivant :

06 Janvier 2023	Bureau du CA
24 Janvier 2023	CA
10 Mars 2023	Bureau du CA
28 Mars 2023	CA
28 Avril 2023	Bureau du CA
16 Mai 2023	CA
02 Juin 2023	Bureau du CA
20 Juin 2023	CA
08 Septembre 2023	Bureau du CA
15 Septembre 2023	AG de la CMCAS
26 Septembre 2023	CA
20 Octobre 2023	Bureau du CA
28 Novembre 2023	CA

Délibération N° 2022-64

(Pour à l'unanimité)

12. Questions Diverses

Le Président informe que les Membres du Bureau du Conseil d'Administration et les Présidents de SLVie sont conviés aux vœux des Activités Sociales regroupant la Plaque Est qui auront lieu le 19 Janvier 2023 à l'institution CCAS de Kaysersberg à partir de 14h avec une soirée repas et animations (possibilité d'arriver pour 12h et de bénéficier d'un couchage).

Le Président rappelle qu'il a communiqué aux Administrateurs l'article de la CCAS sur la création de marionnettes à la colo du Bonhomme en partenariat avec le Festival mondial des théâtres des marionnettes.

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a loop and a vertical stroke extending downwards.

Antoine PEREZ